

A Toulouse, le 28 Septembre 2011

LE SYNDICAT FO VOUS INFORME

EVOLUTION DE LA VALEUR DU POINT SOCIETE

La valeur du point Société, base 35 heures, est portée de 6,18 € à **6,27 €** à compter du **1^{er} septembre 2011**

La nouvelle valeur du point société entraîne :

- ✚ La revalorisation du point d'ancienneté à **6,46 €** à compter du **1er septembre 2011**
- ✚ La revalorisation des barèmes des astreintes pour l'année 2011
Les Modalités seront précisées par une note de la Direction Générale

Vous trouverez au dos les grilles des primes d'ancienneté actualisées en fonction de la nouvelle valeur du point société et les appointements mini non cadre revalorisés selon l'évolution du point société.